



INFORMATION CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Notre commune propose désormais un service de délivrance/renouvellement de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports, ouvert à tous les citoyens sans critère de territorialité (ce service n'est pas réservé aux Valois).

L'instruction des demandes de ces titres d'identité est réalisée par la Police Municipale, selon les dispositions suivantes :

Accueil sur rendez-vous le mardi et le jeudi après-midi ;

Les prises de rendez-vous se font par téléphone auprès du secrétariat de la Police Municipale (04-94-37-32-53) ;

Une préinscription en ligne (<https://ants.gouv.fr/>) est souhaitable pour fluidifier le traitement des dossiers.

Dès sa mise en place, « l'aide aux démarches numériques » sera proposée par Le Val Services pour la préinscription en ligne.